

Louis Luc

Maire de Choisy-le-Roi
de 1979 à 1996

*Une vision
pour notre ville*



« Une ville,
c'est d'abord les gens qui la composent,
qui y naissent, y meurent,
y vivent, y travaillent, s'y distraient,
y souffrent. »

Louis Luc

Il y a vingt ans, Louis Luc nous quittait. Avec ses équipes municipales, il a marqué l'histoire de Choisy-le-Roi, à une époque difficile où ses habitants devaient subir la crise économique, la désindustrialisation laissant une ville exsangue et un chômage menaçant. C'est aussi le début de la décentralisation, qui a nécessité le développement des services municipaux.

Il mena son action au service des Choisyens en défendant les principes et valeurs transmis par son prédécesseur Fernand Dupuy : rassembler, lutter, accorder une attention particulière à l'enfance et à la jeunesse... Une volonté réaffirmée par son successeur Daniel Davaisse et qui marque encore l'action municipale aujourd'hui.

Ce regard en arrière nous rappelle que l'action politique, qui doit répondre aux besoins des habitants ici et maintenant, se fait aussi sur un temps long et dans la gestion de contraintes perpétuelles. Les luttes de cette époque portent encore leurs fruits aujourd'hui et continuent pour préparer l'avenir.

Didier Guillaume

Maire de Choisy-le-Roi

Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne

Septembre 2016.

Crédits :

Conception, iconographie et rédaction : Services Archives Documentation Patrimoine, Communication, Association Louis Luc pour la mémoire et l'histoire de Choisy-le-Roi, Claude Bardaud.

Conception graphique : Ederycréa.

P'tit Louis, des Gondoles à la mairie de Choisy-le-Roi



Manifestation dans Choisy à la libération (Louis Luc entouré en rouge, au centre de la photo).

Il y a 20 ans, le 12 juillet 1996, disparaissait brutalement Louis Luc, maire de Choisy-le-Roi. Aujourd'hui, si les plus anciens se rappellent encore de sa silhouette le dimanche matin, faisant son marché, ou aux côtés des travailleurs pour empêcher la fermeture d'une entreprise et des licenciements, les plus jeunes pourront découvrir grâce à cette exposition, cet homme engagé et la politique municipale qu'il a conduite avec ses équipes.

Louis Luc est né le **22 juillet 1927**. Sa famille est installée depuis longtemps à Choisy. Il y passe toute son enfance dans le quartier des Gondoles et suit toute sa scolarité à l'école Victor-Hugo.

Il a tout juste 16 ans, quand au mois de décembre 1943, il donne son adhésion à la fois à la Jeunesse communiste et au Parti communiste français alors interdits. Pendant la guerre, il entre en résistance. Il échappe de justesse à l'exécution par les soldats allemands de 13 FFI choisyens à Congis.

« Même si je ne suis pas un nostalgique du souvenir, un demi-siècle après, il ne m'est pas possible d'effacer de ma mémoire mes jeunes camarades lâchement assassinés à Congis. »

À 20 ans, en **janvier 1947**, Louis Luc intègre le cabinet ministériel de Maurice Thorez en tant qu'attaché à la vice-présidence du Conseil, chargé de la presse. Il entre ensuite comme journaliste au journal *Ce soir*, dirigé par Aragon, puis à *L'Humanité* où il restera 25 ans et deviendra le spécialiste de la politique intérieure.



Avec Marcel Cachin, autre Choisyen célèbre, qui était encore directeur de *L'Humanité* quand Louis Luc entra au journal en 1947.

L'élu au service de ses concitoyens

Louis Luc est élu conseiller municipal de Choisy-le-Roi en 1953, adjoint au maire en 1965, puis premier adjoint en 1971 et en 1977. En 1979, il succède comme maire à Fernand Dupuy, très affaibli par un grave accident. Louis Luc est réélu maire en 1983, 1989 et 1995. Daniel Davisse est alors élu premier adjoint.

Marié à Hélène Luc, sénatrice de 1977 à 2007 et conseillère générale du canton de Choisy-le-Roi de 1968 à 2004, il partage aussi avec elle une complicité militante.



Au marbre de *L'Humanité* avec les typographes.



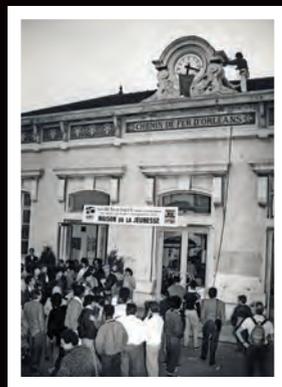
Le **15 mars 1984**, Louis Luc est élevé au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur par le Président de la République François Mitterrand pour ses nombreuses années d'activité à la mairie de Choisy-le-Roi.

Louis Luc

L'enfance et la jeunesse, notre priorité



La Maison Cerise, halte-garderie pour les enfants âgés de 3 mois à 5 ans, est inaugurée en **1985**. On peut citer aussi pour la petite enfance **la crèche Effel** inaugurée en **1982** ou **La Maison de l'Enfant** en **1990** à Choisy Sud.



En **1988**, les locaux de l'ancienne gare sont transformés en **Maison de la Jeunesse** et en salles de répétition de musique. L'occasion pour le maire de souligner les difficultés que connaissent les jeunes. Il les exhorte à « vivre la ville » et à préparer « l'aventure ».

Louis Luc et ses différentes équipes municipales, aux côtés des enseignants et des parents, accordent une importance primordiale à la politique de l'enfance, en prenant en compte tous les besoins de l'enfant. Pour permettre aux petits et aux jeunes choisyens l'accès à un très large éventail d'activités, sans distinction de ressources, La Ville met en place le quotient familial.

« Je ne suis pas le Père Noël. Ni l'homme providentiel. Cependant je suis bien placé pour écouter les enfants. Et dans cette période, leur joie, leur goût de la vie, sont un plaisir. Oh ! Certes, ils n'ont pas les soucis de leurs aînés, de leurs parents. Faire que chacun – et pas seulement les enfants – ait sa part de bonheur et veuille qu'il dure le plus longtemps possible, est un but. Un but difficile à atteindre. » (décembre 1984).

Inauguration du **centre de loisirs des Gondoles** en **1992**. La construction de centres de loisirs dans tous les quartiers, comme à **La Prairie** en **1981**, et dissociés des écoles est une spécificité forte de l'action municipale à Choisy.



« Nous commettons un crime chaque fois que nous privons un enfant des moyens de se développer. »

(Déclaration d'Eugénie Cotton citée par Louis Luc lors de l'inauguration de l'école Eugénie Cotton, le 25 octobre 1980)

Solidaire de la lutte menée par les parents et les enseignants contre les fermetures de classe, il écrit à l'Inspecteur d'Académie en **1991** :

« Je suis farouchement opposé à ces mesures dites « de réajustement des emplois d'instituteurs ». D'autant que je connais les besoins recensés dans les différentes écoles. La réussite pour chaque enfant, tel est l'objectif que nous devons nous fixer. »



Louis Luc entouré de jeunes choisyens à l'occasion de la **Coupe du monde de football** de **1978**.

L'histoire se poursuit...

2000

Ouverture du **Relais
Assistants Maternelles**.

2002

Création du
Multi-accueil Arc en ciel.

2005

Création du
Pôle petite-enfance.

2013

Inauguration de la nouvelle **école
maternelle Henri Wallon**.

2016

Lancement
des Rencontres de la Jeunesse.

La culture pour tous

Permettre aux Choisyens d'avoir accès aux outils d'expression et de création les plus divers, reste la priorité de la politique culturelle de la ville. Pour Louis Luc, la culture n'est ni un luxe, ni un supplément d'âme. C'est un droit. Un droit qu'il faut défendre sous peine de perdre son identité.

Ainsi pendant ses mandats de maire, La Ville a développé ses équipements et initiatives culturels pour mettre l'art et la culture à la portée de tous.



« Tenter de comprendre les audaces, les recherches dans tous les domaines de la vie et bien sûr dans celui des arts est nécessaire parce que l'être humain irrésistiblement éprouve un besoin de progresser, d'anticiper et oserais-je dire de rêver. »

Inauguration des **Bienvenus** de Louise Bourgeois, le 2 février 1993, dans le parc de la mairie.



Une nouvelle bibliothèque voit le jour, en 1985, en bordure du parc de la mairie, près de la bibliothèque des jeunes : **La bibliothèque Aragon**.

« Notre objectif est précis : nous voulons qu'elle soit un support principal mais non exhaustif d'une politique de la lecture publique, en offrant un large éventail d'ouvrages reflétant les différents courants de pensée, en excluant toute discrimination ou censure. » (janvier 1985).

L'École Municipale d'Arts Plastiques fut créée en 1980, son activité se développa régulièrement ainsi que des expositions d'artistes contemporains reconnus dans les structures municipales.



« Il y a place pour tous les enthousiasmes, les folies ou les sagesses, l'humour ou la douleur si au bout de la création, il y a la sincérité et le souci d'être toujours plus humain au regard des autres et avec les autres indissociablement. »

En octobre 1987, l'ouverture de **La Maison pour tous** dans le quartier de la Cuve (Choisy Sud) est un exemple de la volonté de développer des équipements culturels dans tous les quartiers.



« S'il est une activité culturelle qui s'est développée à Choisy, c'est bien la lecture publique. Est-ce le hasard ? Certainement pas. Le mérite en revient en premier lieu à mon ami Fernand Dupuy, député-maire honoraire. »

« Définir ou appliquer une politique culturelle n'est pas aisé, car il s'agit de conjuguer l'exigence de qualité et de diversité afin d'apporter à chacun un enrichissement personnel, de permettre de retisser les liens sociaux souvent déchirés par la crise. »

L'histoire se poursuit...

2000

Ouverture de la salle de cinéma **Paul-Eluard**.

2005

Rénovation du conservatoire des arts.

2010

Exposition **Le 35 rue de Cheureuil**.

2013

Inauguration de la nouvelle médiathèque **Aragon** en bordure de Seine.

2016

Accueil du festival de culture numérique **PESHHSF**.

Le sport pour s'épanouir

Avec plus de 5000 pratiquants de tous âges, le sport bénéficie d'un soutien municipal important et du concours de très nombreux bénévoles. 8% du budget municipal lui sont consacrés.

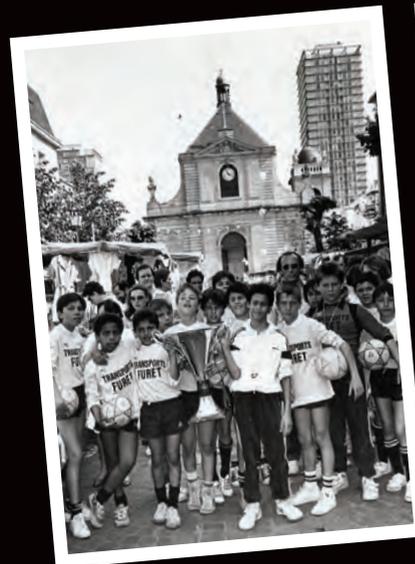
En 1985, une grande salle de 800 m² est créée au gymnase Léo Lagrange. Elle accueille des installations modernes permettant aux sportifs de s'entraîner dans de bonnes conditions. La ville compte 20 installations sportives (6 gymnases, 2 stades, 5 boulodromes, plusieurs courts de tennis, une piscine couverte...), 32 associations, des milliers de licenciés, une école municipale des sports, une école de natation, un bébé-club.



En 1981, la piscine est couverte et réaménagée.



Inauguration de la piste d'athlétisme en mars 1984 au stade Jean Bouin.



L'école municipale d'initiation aux sports
 Cette école accueille plusieurs centaines d'enfants de 3 à 12 ans. Elle a pour objectif premier le développement de l'enfant aux niveaux physiologique et psychologique. Grâce à une pratique diversifiée d'activités physiques, l'enfant peut acquérir les bases de toutes pratiques sportives et ensuite s'orienter dans une des sections ou clubs de Choisy-le-Roi.

Remise de trophées sportifs à la fête du quartier Saint-Louis en mai 1985.



Je fais partie de ceux qui estiment que dans toute ville il n'y a pas que le sport de haut niveau qui puisse véhiculer une image dynamique, sportive. Il est donc indispensable qu'il y ait un dialogue permanent entre la commune et les clubs.

(Inauguration de la Maison des Sportifs, le 14 juin 1992)



Une Maison des sportifs sera inaugurée en 1992 pour favoriser et dynamiser la vie associative et l'activité des bénévoles.



À côté des structures municipales, l'importance et la qualité du mouvement associatif sportif de Choisy-le-Roi témoigne du dynamisme de ce secteur dans la ville. **L'Office Municipal des Sports (OMS)** et **le Sporting Club de Choisy-le-Roi (SCCR)**. En 1990, il coordonne l'activité de toutes les structures sportives et reste l'interlocuteur privilégié de la municipalité. L'OMS est composé de nombreuses associations dont la plus importante est le club omnisports : **le Sporting Club de Choisy-le-Roi (SCCR)**. En 1990, il fête ses 80 ans et compte quelque 3000 adhérents.

L'histoire se poursuit...

2000

Rénovation de la piscine municipale.

2004

Courts couverts de tennis.

2012

Conusport Langevin.

2013

Rénovation des gymnases Joliot Curie et Marcel Cachin.

2016

Rénovation du stade Jean Bouin.

Le droit à l'emploi



Rassemblement devant l'**usine Prestil** en 1978 pour protester contre les licenciements.

À partir des années 1970, Choisy-le-Roi comme de nombreuses villes de la petite couronne subit de plein fouet la désindustrialisation massive. Il faut alors se battre pied à pied pour conserver les emplois, lutter contre les délocalisations et commencer à imaginer l'avenir avec la création de nouvelles activités.



Les **Fonderies de Choisy**, un des emblèmes du passé industriel de la ville.

Une désindustrialisation galopante

Fin 1972, Choisy-le-Roi déplore la suppression de 1.500 emplois. Les usines H.P.L.M., de Courbot, Verretubex, de Plessis, Kéops, Campenon-Bernard, Reckitt, MGM, Enco, Bamako, Sogeu ont fermé leurs portes. O'Cédar décentralise son activité. Les années suivantes, le mouvement s'accélère. Prestil licencie 214 personnes, les Cristalleries ferment, puis les Fonderies de Choisy et l'Imprimerie de France.



Les élus sont fortement mobilisés aux côtés des travailleurs en grève. En 1981, la municipalité crée un Comité de l'emploi et signe un contrat de solidarité avec le gouvernement.

« Personne ne peut nier qu'un droit essentiel de l'homme, le droit du travail, est bafoué. »

La reconquête des friches industrielles

Dès 1983, l'objectif de la municipalité est de contribuer à la reconquête des friches industrielles et de créer les conditions de l'installation d'activités économiques performantes. Des zones industrielles sont aménagées et des entreprises nouvelles, comme les Cycles Lejeune, s'implantent dans la ville.

Renault-Choisy

L'usine Renault avec ses 900 salariés est le premier employeur privé. L'équipe municipale soutient les actions des salariés en matière de pouvoir d'achat et d'embauche notamment pour les jeunes Choisyens. Louis Luc fait inscrire la défense du site choisyen de Renault dans le contrat de ville entre Choisy-le-Roi et l'État signé par le Maire et le préfet en 1994.

L'emploi pour les jeunes

En 1993, la Mission locale de Choisy-Orly accueille 1.534 jeunes dont 710 Choisyens. Parmi eux, 80% sont peu ou pas qualifiés, 20% sont bacheliers ou titulaires d'un diplôme universitaire.



Centre d'activité des Gondoles en 1993.

« L'emploi a été et reste une de nos principales préoccupations. Comment pourrait-il en être autrement, lorsqu'on connaît le nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE? »

L'histoire se poursuit...

2002

Installation de l'**Imprimerie Nationale**.

2003

Ateliers Relais (pôle d'activités).

2013

Ouverture de la **Cité des métiers**.

2014

Création du **Centre de l'Entrepreneuriat**.

2015

Installation de **Artelia**.

Améliorer la qualité de vie

En 1982, aménagement de la **place de l'Église** en place piétonne dans le cadre de la rénovation du quartier Saint Louis. Cette opération permet de faire place à un habitat populaire de qualité dans le centre-ville, respectueux du patrimoine et de l'identité du quartier.



La politique municipale en matière d'urbanisme tient en trois mots : logement, emploi, cadre de vie. Empêcher la spéculation foncière et construire à Choisy des logements sans densifier à l'excès la ville. Créer des emplois de manière à ce que le plus grand nombre de Choisyens puisse habiter et travailler dans leur ville. Enfin, créer un cadre de vie le plus agréable possible pour les habitants.

Engagée au début des années 1960, la rénovation urbaine du centre-ville a profondément modifié l'aspect et le caractère du centre de Choisy-le-Roi. Elle a permis la résorption de l'habitat insalubre mais la réponse à la forte demande de logements s'est faite par la construction de hautes tours et le résultat est jugé contestable au début des années 1980.

La municipalité exige alors auprès de l'organisme rénovateur une conception plus mesurée des projets. Cela se concrétise par la construction de petits immeubles locatifs, place de l'Église, rue Carnot et rue Emile-Zola.



Les efforts portent aussi sur les **espaces publics extérieurs**, comme aux Navigateurs avec aux **débuts des années 1990** l'aménagement de La serpentine et de la place des Nautes.

ZAC Brossolette en cours d'achèvement en **1993**.

Plusieurs opérations importantes ont lieu à partir des années 80 pour moderniser ces anciens faubourgs industriels, comme la **rue du Docteur Roux**, la **zone du port** et la **ZAC Paul Éluard**. Il s'agit de loger les Choisyens dans les meilleures conditions tout en conservant une ville accueillante.



« Le droit de bien se loger ne devrait être contesté à quiconque. Pourquoi en est-il autrement ? Parce que l'État se désengage de plus en plus dans la construction de logements sociaux. » (février 1981).

« Tant dans les conversations que dans les très nombreuses lettres que je reçois, « la qualité de la vie » tient une place de premier plan. C'est normal. La qualité de la vie touche en effet des quantités de domaines : argent, travail, logement, environnement, circulation, bruit, sport... Les habitants sont exigeants et ils ont raison de l'être. »

L'introduction de la nature en ville est une préoccupation forte. Après l'accompagnement de la création du **Parc interdépartemental des sports** et la création de la **Ferme des Gondoles**, la Ville plante 800 arbres dans les rues de Choisy-le-Roi en 1981. En 1993, elle décide de planter 2000 arbres avant l'an 2000. Avec les nombreux squares et parcs, **les espaces verts représentent 20% du territoire de la commune.**



L'histoire se poursuit...

2004
Quartier
Seine et Parc.

2009
Réaménagement
du square Saint Louis.

2009
Quartier
Chantereine.

2010
Lancement de
la rénovation de Briand Pelloutier.

2012
Lancement de
l'Agenda 21.

LOUIS LUC

Une ville en mouvement

Respecter la ville, son identité, son histoire, ne signifie pas se complaire dans l'immobilisme. Louis Luc et ses équipes ont évité cet écueil en mettant en œuvre des réaménagements et en imaginant le Choisy de demain.



La construction de l'**autoroute A86** en **1984** fut une victoire importante pour Choisy. Elle est réalisée selon le tracé défendu âprement par les Comités de défense et le Conseil municipal.

L'**ouverture de l'A86** permet en **1991** le désengorgement du centre-ville. Le toboggan du carrefour Rouget-de-Lisle qui défigurait la ville depuis vingt ans est déposé. Le carrefour est réaménagé et planté, la statue de Rouget de Lisle est remise en place lors d'un grand événement populaire.



L'histoire se poursuit...

2004

Début des travaux
ZAC du Port.

2007-2014

Opérations de renouvellement urbain
du centre-ville.

2010

Construction
du pont des Mariniers.

2013

Gare
RER D Pompadour.

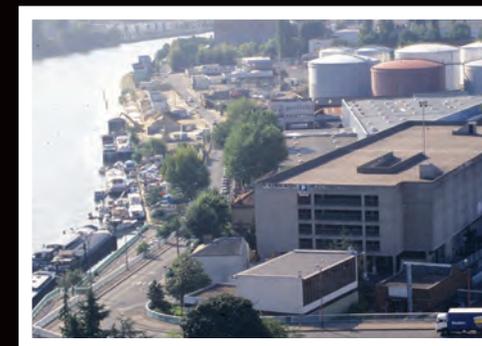
2015

Nouveau quartier
des Hautes Bornes.



La nouvelle **gare RER** est inaugurée en **septembre 1985**, prévue pour accueillir 30 000 voyageurs par jour. Louis Luc déclare alors :

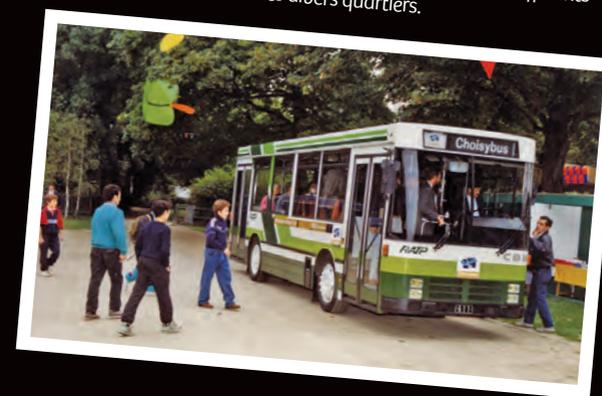
« La patience et la ténacité sont pour les élus locaux plus qu'une vertu, c'est une véritable discipline. »



En **février 1990**, le Conseil municipal vote à l'unanimité l'étude de projet de la **ZAC du Port**. L'objectif est de reconvertir une friche, réouvrir le cœur de ville sur la Seine, créer des logements, des activités et des espaces verts.

« **Travailler mieux pour le présent en pensant à l'avenir, telle est la volonté qui anime toute mon action.** »

Le développement des **transports en commun** est favorisé. Avec ses 6 stations sur les 2 300 mètres de traversée de Choisy-le-Roi, le TVM (Trans-Val-de-Marne) permet de rapprocher les deux parties de la ville. Quant à Choisy-Bus, il permet de circuler en différents points de la ville et d'unir les divers quartiers.



Notre souhait le plus cher : la paix



3 mai 1977 délégation à Paris du professeur Ton That Tung.

La guerre, Louis Luc l'avait en horreur. L'occupation allemande, la Résistance, ses copains de Choisy capturés et assassinés... Son vœu le plus cher était la construction d'un monde sans haine et sans armes. Il a renforcé les liens de paix et d'amitié entre Choisy-le-Roi et ses villes sœurs : Newburn, Lugo, Dong-Da et Henningsdorf, Tirnova.



C'est pour renforcer les liens de paix et d'amitié avec les peuples comme avec les populations en difficulté (Roumanie, ex-Yougoslavie, Rwanda...) que de multiples initiatives furent organisées donnant lieu à de remarquables élans de générosité.

◀ Manifestation « J'aime La Paix » organisée par la municipalité en 1986.

▶ Verre de l'amitié en 1982 avec les représentants de Lugo, ville italienne jumelée avec Choisy-le-Roi depuis 1968.



◀ Notre souhait le plus cher est : zéro arme nucléaire d'ici l'an 2000. » Juin 1988, accueil des villes jumelées lors de l'inauguration de l'Hôtel de ville.



Veillée pour la paix à Sarajevo sur le parvis de la gare RER en février 1991. En décembre, une aide exceptionnelle est décidée pour la Yougoslavie avec le Secours Populaire et la Croix-Rouge.

« Il n'y a pas si longtemps que dans le monde, des millions d'hommes et de femmes se levèrent contre ceux qui voulaient opprimer les peuples au nom de la pureté de la race. J'étais alors de ces jeunes résistants qui refusèrent le nazisme et l'oppression. En vous appelant à combattre contre l'apartheid, pour la libération de Mandela, je reste fidèle à ce combat-là. » Soirée de solidarité avec Nelson Mandela, le 30 novembre 1988.

« Je suis des 2 000 personnalités qui demandent que le prix Nobel de la paix soit accordé à Nelson Mandela en cette année 1989. »



◀ 15 janvier 1991 : Veillée pour la paix contre la guerre du Golfe.

L'histoire se poursuit...

2003

Mobilisation contre la guerre en Irak.

2004

Inauguration de la sculpture de David Erevantzi La Naissance de la paix.

2006

Adhésion à l'Association Française des Communes Départements et Régions pour La Paix.

2013

Année croisée France-Vietnam.

2015

Initiatives pour le centenaire du génocide Arménien.

En dialogue avec les Choisyens



Inauguration du nouvel Hôtel de ville le 4 juin 1988.
Ce nouvel édifice est la parfaite illustration de la conception qu'avait Louis Luc des rapports avec la population : un bâtiment lumineux, libre de circulation, ouvert sur l'extérieur.

« Cet Hôtel de ville est le vôtre. C'est à la population qu'il appartient. »

Le dialogue n'est pas seulement un moyen pour enrichir la réflexion et éclairer les perspectives : c'est aussi un but. Convaincu que la vie d'une ville doit être l'affaire de tous, Louis Luc a toujours voulu rassembler et impliquer largement les Choisyens.

La réhabilitation d'immeubles à la Cité des Navigateurs, le choix architectural du nouvel Hôtel de ville, la lutte contre les pressions financières nouvelles imposées au budget de la commune, l'aménagement des ZAC, le refus d'un débouché autoroutier dans le centre-ville... Toutes les réalisations, de la plus grande à la plus modeste, ont été menées au terme d'une large information, de consultations et débats avec les habitants eux-mêmes.



« Pour moi, toutes les idées sont bonnes dès lors qu'elles contribuent à l'essor de notre ville, à l'amélioration du cadre de vie, à la tranquillité et à la sécurité des habitants, au développement des loisirs. »

« Un bon maire doit être un homme de dialogue et de contact, soucieux de la démocratie et fidèle aux engagements pris devant les électeurs. C'est pour moi le plus beau des mandats, le plus gratifiant, mais aussi le plus difficile. »



Montesquieu fait partie de ces auteurs que le maire de Choisy-le-Roi aime à citer et qui montre encore une fois, l'idée qu'il se fait de sa fonction. « Pour faire de grandes choses, il ne faut pas être un si grand génie, il ne faut pas être au-dessus des hommes, il faut être avec eux. »

« C'est de l'intervention, de la participation active de tous que dépend la qualité de notre vie demain. »

Les fêtes de la ville, un moment important de rencontres et de rassemblement.



« Nous voulons que ce soit vraiment la FÊTE, avec tout ce que cela signifie, et en premier lieu, la participation de chacune et de chacun dans la bonne humeur et la simplicité... Oui, il est bon de rire, cela prouve qu'on ne prend pas tout au tragique, ce qui n'empêche nullement de prendre la vie au sérieux. »

L'histoire se poursuit...

2006

Forum
du développement urbain.

2009

Conseil Citoyen
des Enfants.

2011

Lancement des
Conseils de quartiers.

2015

Charte partenariale
Ville-associations.

2016

Création d'un Conseil citoyen
pour accompagner la rénovation urbaine de Choisy Sud.

LOUIS LUC

Liste des élus de la majorité municipale sous les mandats de Louis Luc

Mandat 1979-1983

Louis LUC
Fernand DUPUY
David BOHBOT
Jean KALK
Christian MATHE
Jean Pierre BEAUCOURT
Jacqueline BOUTON
Jean-Jacques CHARBONNIER
Roger CHAVANEL
Jocelyne DUGUET
Danielle FOUILLOUX
Rosa GAVELLE
Madeleine GUIDOT
Francis GULMANN
Hubert HADJADJ
Raymond HILLOU
Madeleine HUMBERT
Jean-Joël LEMARCHAND
Jacques LEPRETRE
Jean LORIG
Charles MAINEMER
Yvonne MARCAILLOUX
Thérèse MARIETTI
Patrick MAS
Jacques MENANT
Christiane MESSEGER
René NEVEU
Michel RABOUILLE
René RANJALALHY
Maurice ROCHE
Robert THOURY

Mandat 1989-1995

Louis LUC
Roger CHAVANEL
David BOHBOT
Madeleine GUIDOT
Jean Pierre BEAUCOURT
Jean-Joël LEMARCHAND
Brigitte PETIT
Daniel DAVISSE
René RANJALALHY
Pierre BRONDEL
Louis MOUVIER
Alain HEURTIER
Pierre LOMBARDO
Rosa GAVELLE
Pierre COCHARD
Jean PETIT
Charles MAINEMER
Claude CRINE
André ESTEBENET
Nadia MOUSSAOUI
René NEVEU
Marie-Madeleine CASANOVA
Karim AKSAS
Catherine GUERIN
Auguste COLAS
Georges GAUTHIER
Jacques LEPRETRE
Josiane CHARTIER
Edouard DELNAUD
Jean-Pierre LE MOAL
Francis GIMAZANE

Mandat 1995-2001

Louis LUC
Daniel DAVISSE
David BOHBOT
Jean-Joël LEMARCHAND
Sylvie SCHULLER
René RANJALALHY
Pierre LOMBARDO
Alain HEURTIER
Nadia BRAHIMI-MOUSSAOUI
Josyane CHARTIER
Jean Claude SANCHEZ
Serge HULOT
Monique DESMANET
Claude CRINE
Madeleine GUIDOT
Bernard BISMUTH
Jean-Pierre LE MOAL
Frédéric TISLER
Pierre BRONDEL
Hélène THOMAS
Catherine DESPRES
Patrice DIGUET
Pierre COCHARD
Charles MAINEMER
Christine DELORY
Micheline JUBIN
Patrice SABATER
Gérald DREUMONT
Gérard CHAMBON
Marie-Lourdes LEHEMBRE





Louis Luc

L'histoire se poursuit...